

NOUVELLE-CALÉDONIE
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE SUD
COMMUNE DE LA FOA

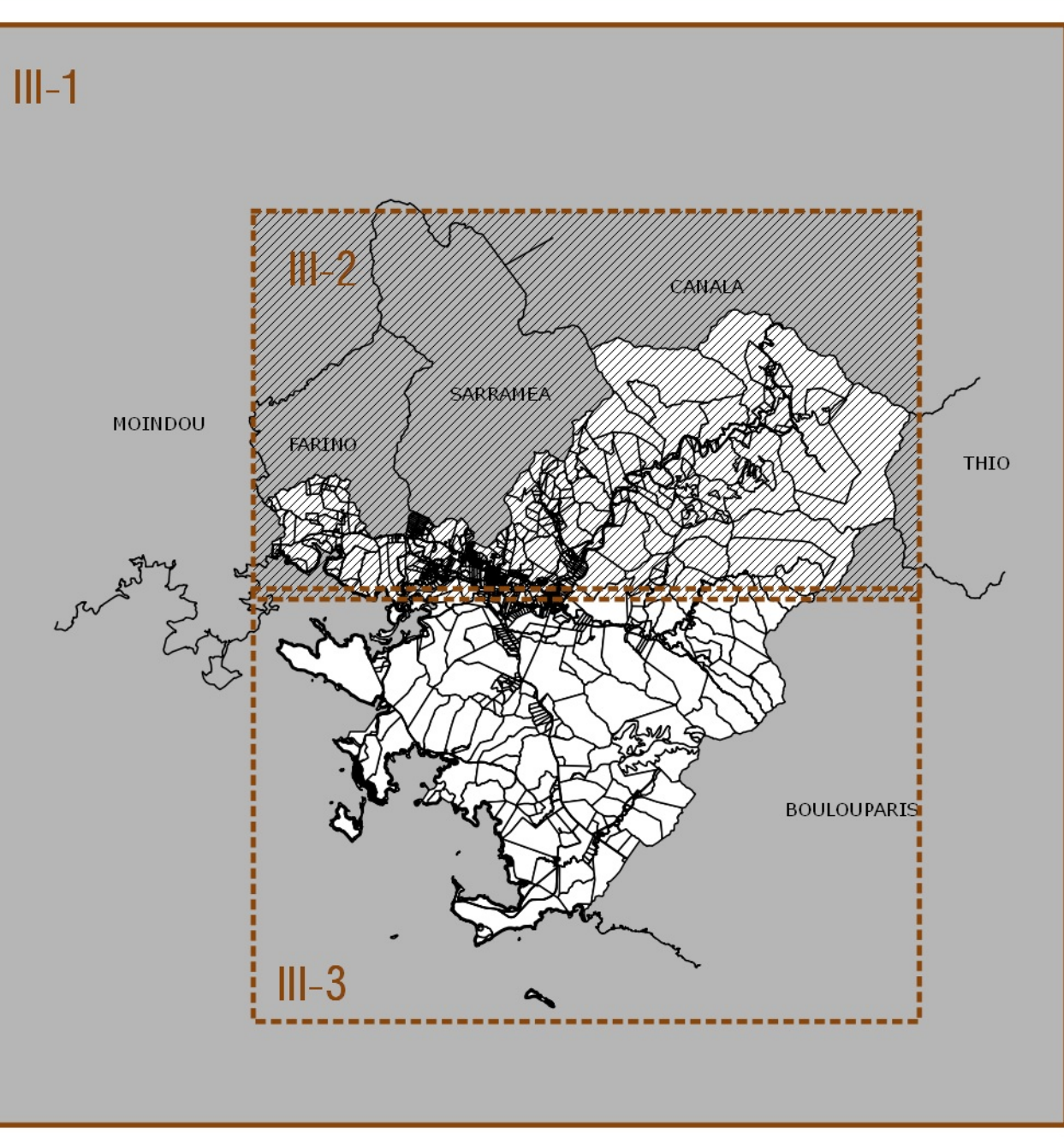


PLAN D'URBANISME DIRECTEUR
COMMUNE DE LA FOA
III-2 ANNEXES - SERVITUDES,
PARTIE NORD DE LA COMMUNE



Mis à jour le XX/XX/2020 par la délibération n° XX-2020/APS

Indice	Date	Modification	Approuvé le 20/04/2018 par la délibération n°1-2018/APS	Date : 29 Juin 2020
		Revisé par délibération n°1-2018/APS du 20 Avril 2018		
		Mis à jour par XXX du XXX		
				Echelle : 1/ 25 000
				III-2



SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

AIRES NATURELLES PROTEGEES

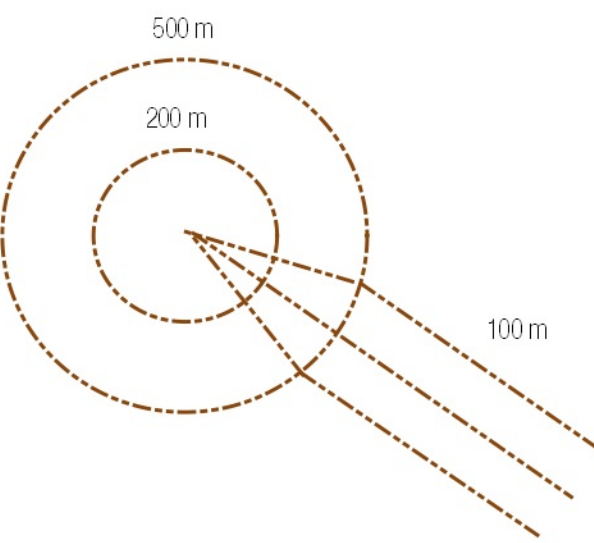
--- Limite parc de la zone côtière Ouest

MONUMENTS HISTORIQUES

○ : Bâtiment classé ou inscrit au titre des monuments historiques

S1 : Passerelle Marguerite
S2 : Four à pain
S3 : Bâtiment agricole de M. Bemut

SERVITUDES DE TELECOMMUNICATION



: Servitude OPT
Zone primaire - rayon minimal 20m
autour du pylône
Zone de protection radioélectrique -
rayon de 200m
Zone secondaire de dégagement -
rayon de 500m
Trait d'axe du faisceau hertzien + zone
de dégagement +/- 100m autour de
l'axe

OPT 1 : Mont Do
X = 399 978 E
Y = 271 892 N
Altitude : 1 023 m
Arrêté n°2823

OPT 2 : La Foa
X = 382 315 E
Y = 276 605 N
Altitude : 20.40 m
Arrêté n°4300-128

OPT 3 : Lebris
X = 376 138 E
Y = 267 822 N
Altitude : 10 m
Arrêté : sans arrêté

OPT 4 : Patatro Patatro
X = 372 268 E
Y = 281 334 N
Altitude : 334 m
Arrêté : sans arrêté

SERVITUDES ELECTRIQUES

— : Ligne de transport ENERCAL haute tension (HT 150kV)
— : Ligne de transport ENERCAL moyenne tension (MT 33kV)

ZONES INONDABLES

--- Zone inondable (A2EP Novembre 2014)
--- Zone inondable (A2EP Mai 2019)

■ : Aléa moyen
■ : Aléa fort

■ : Aléa très fort

PERIMETRES DE PROTECTION DES EAUX

▨ PEx : Périmètre de protection des eaux éloigné (PEx = Indice)
▨ PRx : Périmètre de protection des eaux rapproché (PRx = Indice)

Fond de plan : extraction SHP de données de la DITTT, de l'ADRAF, de la DAVAR, généralisation des données à la précision de 1/40 000e, 1/5 000e.
Parcellaire : extraction SHP de données de la DITTT, généralisation des données à la précision de 1/40 000e, 1/5 000e.
Servitudes : extraction DXF de données d'Enercal et numérisation de données d'après le dossier de servitudes constitué par Design Architecture & Urbanisme, généralisation des données à la précision de 1/40 000e, 1/5 000e.
Zonage : numérisation du zonage d'après les études du bureau d'étude Design Architecture & Urbanisme, généralisation des données à la précision de 1/40 000e, 1/5 000e.

Liste des plans de servitudes :

Planche III-1 : Servitudes, Ensemble de la commune
Planche III-2 : Servitudes, Partie nord de la commune
Planche III-3 : Servitudes, Partie sud de la commune

